

SOURYS A LA VIE
13, rue de la Soulère
49080 BOUCHEMAINE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2023



ASSOCIATION SOURYS A LA VIE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SOURYS A LA VIE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financières et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il



conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boissy-Saint-Léger

Le 9 décembre 2024.

Pour la Société COMPASS AUDIT EXPERTISE & CONSEILS,

Alexandre BIGNON

Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...							
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage								
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
Immobilisations financières (1)								
Participations et Créances rattachées								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres								
Total I								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Créances (2)							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés							
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres							
	Valeurs mobilières de placement	50 000		50 000		50 000		
	Instruments de trésorerie							
Disponibilités	260 072		260 072	238 121	21 951	9.22		
Charges constatées d'avance (2)				518	518	100.00		
Total II	310 072		310 072	238 639	71 433	29.93		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	310 072		310 072	238 639	71 433	29.93		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau		230 658		136 137	94 521	69.43	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		548		94 521	93 973	99.42	
Situation nette (sous total)		231 206		230 658	548	0.24	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I		231 206		230 658	548	0.24	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés		69 966			69 966	
Total II		69 966			69 966		
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		8 900		7 981	919	11.51
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
Total IV		8 900		7 981	919	11.51	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		310 072		238 639	71 433	29.93	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

8 900

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	585 481		383 876		201 605	52.52
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits			251		251	100.00
Total I	585 481		384 127		201 353	52.42
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			275 685		275 685	100.00
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	30 551		13 495		17 056	126.39
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	69 966				69 966	
Autres charges	484 963		427		484 537	NS
Total II	585 481		289 607		295 874	102.16
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	0		94 521		94 521	100.00

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés			548		548	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		548			548	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)		548			548	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		548	94 521		93 973	99.42
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI						
4. Résultat exceptionnel (V-VI)						
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		586 029	384 127		201 902	52.56
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		585 481	289 607		295 874	102.16
5. EXCEDENT OU DEFICIT		548	94 521		93 973	99.42

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat			4 673		4 673	
TOTAL			4 673		4 673	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole			4 673		4 673	
TOTAL			4 673		4 673	

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	585 481	585 481	384 127	384 127
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	585 481	585 481	383 876	383 876
- Dons manuels	585 481	585 481	383 876	383 876
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			251	251
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	548			
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	548			
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	586 029	585 481	384 127	384 127
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	484 355	484 355	275 685	275 685
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger	484 355	484 355	275 685	275 685
- Actions réalisées par l'organisme	484 355	484 355	275 685	275 685
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	509	509	426	426
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	509	509	426	426
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	30 652	30 652	13 496	13 496
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	69 966	69 966		
TOTAL	585 482	585 482	289 607	289 607
EXCEDENT OU DEFICIT	548	1-	94 521	94 520

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (suite)

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 673	4 673		
Bénévolat	4 673	4 673		
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	4 673	4 673		
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 673	4 673		
TOTAL	4 673	4 673		

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - MISSIONS SOCIALES	484	355	275	685	208 670	75.69
1.1 Réalisées en France						
- Actions réalisées par l'organisme						
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France						
1.2 Réalisées à l'étranger						
- Actions réalisées par l'organisme	484	355	275	685	208 670	75.69
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger						
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	509		426		83	19.48
2.1 Frais d'appel à la générosité du public						
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	509		426		83	19.48
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	30	651	13	496	17 155	127.11
TOTAL DES EMPLOIS	515	515	289	607	225 908	78.01
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS						
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	69	966			69 966	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			94	521	94 521	100.00
TOTAL	585	481	384	128	201 353	52.42

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
1.1 Cotisations sans contrepartie						
1.2 Dons, legs et mécénats	585 481		383 876		201 605	52.52
- Dons manuels	585 481		383 876		201 605	52.52
- Legs, donations et assurances-vie						
- Mécénats						
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public				252	252	100.00
TOTAL DES RESSOURCES	585 481		384 128		201 353	52.42
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS						
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS						
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE						
TOTAL	585 481		384 128		201 353	52.42

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)				
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public				
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice				
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)				

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES						
Réalisées en France						
Réalisées à l'étranger						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS						
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 673				4 673	
TOTAL	4 673				4 673	
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
Bénévolat	4 673				4 673	
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL	4 673				4 673	

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE				
(-) Utilisation				
(+) Report				
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE				

Commentaires:

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE						
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	50 000				50 000	
50300000 ACTIONS	50 000				50 000	
DISPONIBILITES	260 072	238 121			21 951	9.22
51202000 HSBC	106 093	38 598			67 495	174.86
51203000 MY POSE	46 747	11 975			34 772	290.38
51205000 OLKA	86 697	16 624			70 073	421.52
51206000 SOLDO	2 538	2 675			138	5.14
51207000 CREDIT MUTUEL		153 318			153 318	100.00
51208000 CBO	5 979	253			5 725	NS
51209000 PAYPAL	3 258	1 107			2 151	194.34
51210000 STRIPE	8 212	8 171			41	0.50
51880000 INTERETS COURUS A REVOIR	548				548	
58000000 VIREMENT INTERNE		5 400			5 400	100.00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		518			518	100.00
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		518			518	100.00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	310 072	238 639			71 433	29.93
TOTAL GENERAL	310 072	238 639			71 433	29.93

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
REPORT A NOUVEAU	230 658		136 137		94 521	69.43
11000000 REPORT A NOUVEAU	230 658				230 658	
12000000 Résultat			136 137		136 137	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	548		94 521		93 973	99.42
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	231 206		230 658		548	0.24
TOTAL FONDS PROPRES	231 206		230 658		548	0.24
FONDS DEDIES	69 966				69 966	
19600000 FONDS DEDIES LIES A LA GP	69 966				69 966	
TOTAL FONDS DEDIES	69 966				69 966	
TOTAL PROVISIONS						
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 900		7 981		919	11.51
40100000 FOURNISSEURS	5 300		61		5 239	NS
40810000 FRS - FNP	3 600		7 920		4 320	54.55
TOTAL DETTES	8 900		7 981		919	11.51
TOTAL GENERAL	310 072		238 639		71 433	29.93

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
DONS MANUELS	585 481		383 876		201 605	52.52
75411010 ENCAISSEMNT STRIPE	279 199		154 589		124 610	80.61
75411020 ENCAISSEMENT DON	306 282		229 287		76 995	33.58
AUTRES PRODUITS			251		251	100.00
75800000 CHARGES DIVERSES GESTION COUR			251		251	100.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	585 481		384 127		201 353	52.42
ACHATS DE MARCHANDISES			275 685		275 685	100.00
60700000 ACHAT DE MARCHANDISES			275 685		275 685	100.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	30 551		13 495		17 056	126.39
60630000 FOURNITURE ENT. ET PETIT EQUIP	199		479		280	58.40
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE			400		400	100.00
61350000 LOCATION MOBILIERE	198		671		473	70.49
62261000 HONORAIRES COMPTABLES	9 420		4 320		5 100	118.06
62262000 HONORAIRES CAC	7 200				7 200	
62370000 PUBLICATION	241		421		181	42.86
62701000 FRAIS BANCAIRE BNP			471		471	100.00
62702000 FRAIS BANCAIRE HSBC	240		270		29	10.89
62703000 FRAIS BANCAIRE POSE	1 059		353		706	200.10
62704000 FRAIS BANCAIRE NEF			217		217	100.00
62705000 FRAIS BANCAIRE OLK	2 862		615		2 247	365.38
62706000 FRAIS BANCAIRE SOLDO	138		120		18	14.58
62707000 CREDIT MUTUEL	132		228		96	42.19
62708000 FRAIS BANCAIRE CBO	239		239			
62709000 FRAIS PAYPAL	2 328		1 592		736	46.21
62710000 FRAIS BANCAIRE STRIPE	5 081		2 802		2 279	81.35
62800000 COTISATION DIVERS	1 214		297		917	308.31
REPORTS EN FONDS DEDIES	69 966				69 966	
68960000 REPORTS FONDS DEDIES LIES GP	69 966				69 966	
AUTRES CHARGES	484 963		427		484 537	NS
65100000 LOGICIEL GOOGLE	509		426		83	19.44
65300000 DONS - COLIS ALIMENTAIRES	159 750				159 750	
65300020 DONS - MATERIELS CAMPS	324 605				324 605	
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COUR	100		1		99	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	585 481		289 607		295 874	102.16
RESULTAT D'EXPLOITATION	0		94 521		94 521	100.00
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	548				548	
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	548				548	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	548				548	
RESULTAT FINANCIER	548				548	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	548		94 521		93 973	99.42

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	16
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	16
Permanence ou changement de méthodes	16
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Tableau de variation des fonds propres	17
Tableau de variation des fonds propres-générosité du public	18
Tableau de variation des fonds dédiés	19
Etat des échéances des créances et des dettes	20
Variation des fonds propres	20
Evaluation des créances et des dettes	20
Evaluation des valeurs mobilières de placement	20
Produits à recevoir	20
Charges à payer	20
Charges et produits constatés d'avance	20
Variation des capitaux propres	20
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Valorisation des contributions volontaires	21

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice écoulé a été marqué par le séisme qui a frappé la Turquie et la Syrie au début de l'année 2023.

Une hausse significative des dons reçus a été constatée durant cette période

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

CHANGEMENT DE METHODE :

Afin de se conformer à la réglementation de l'ANC n°2018-06, les dons engagés et réalisés ont été ventilés dans les comptes 653 - Charges de la générosité du public.

Par ailleurs, des reports de fonds dédiés ont été comptabilisés. Les montants reportés ont été déterminés en fonction des dons consommés sur l'année.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Report à nouveau	136 137		94 521	0	230 658
Excédent ou déficit de l'exercice	94 521	94 521-	548		548
Situation nette	230 658				231 206
Fonds propres consommables			69 966		69 966
TOTAL I	230 658	94 521-	165 035	0	301 172

Tableau de variation des fonds propres - générosité du public

ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A LOUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Report à nouveau	136 137	94 521				0		230 658
Excédent ou déficit de l'exercice	94 521	94 521-		548		0-		548
Dotations consommables				69 966				69 966
TOTAL	230 658			70 514		0-		301 172

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Ressources liées à la générosité du public						69 966	69 966
PROJETS MATERIELS TENTES						273 105	273 105
PROJETS ALIMENTAIRES						339 231	339 231
DONS POUR FRAIS FONCT						3 840	3 840
TOTAL						69 966	69 966

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 900	8 900		
TOTAL	8 900	8 900		

Variation des fonds propres**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	548
Total	548

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 600
Total	3 600

Charges et produits constatés d'avance**Variation des capitaux propres**

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	136 137
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	94 521
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	230 658
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	230 658
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	230 658
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires